

Règles locales



BLUEGREEN



Règles locales spécifiques

Hors limites :

Les hors limites sont définis par des piquets blancs ou des clôtures.

Les clôtures électriques : un dégagement gratuit autorisé à 2 longueurs de club plus une longueur si un coup normal n'est pas jouable.

Si une ligne blanche au sol définit la lisière des limites, celle-ci prévaut.

Condition anormale du parcours :

Les zones dénudées sur les zones tondues ras du parcours.

Les zones en réparation. (Drop gratuit)

Les obstructions inamovibles :

Tous les chemins, ponts, grille avaloire, copeaux. (Drop gratuit à une longueur de club)

Zones à pénalités :

En l'absence de piquets, la rupture de pente délimite la zone à pénalité.

En présence d'une ligne, celle-ci prévaut.

Dropping zones :

Trou n°14 si une balle jouée du départ est dans la zone à pénalité vous pouvez rejouer du départ ou jouer une autre balle dans le dropping zone à gauche du green avec un coup de pénalité.

Zone de jeu interdit :

Trou n° 6 après le départ une zone délimitée par des piquets jaunes et verts et une pancarte vous interdit de pénétrer et jouer à l'intérieur de cette zone. (Dropping zone sur votre droite piquet blue- blanc-rouge, ou rejouez du départ, sans pénalité)

INFRACTION à une règle locale spécifique : STROKE PLAY = 2 coups de pénalité, MATCH PLAY = perte du trou.